

Compte rendu commission du statut des éducateurs

La commission s'est réunie le 21 décembre.

Présents : Fabien VIDAL, Serge MARTIN, Jean Luc BOYER, Claudine VERMANDE, Michel LASFARGUES, Didier CUNIAC

Excusé : Benoit DORIAN

A l'étude, les clubs en règle ou en infraction avec le statut des éducateurs. Les clubs en infraction ont jusqu'au 1^{er} avril pour se mettre en conformité. Une équipe en infraction ne peut accéder à la division supérieure, elle aura aussi une amende. Quand un éducateur est positionné sur deux équipes, si celles-ci jouent au même moment, l'éducateur n'est accepté que sur une équipe.

D1 :

- Ent. Bouriane FC n'a pas renvoyé le document, le club est considéré en infraction pour cette équipe.
- Pour l'équipe de Ségala Foot 1, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, l'équipe est donc en infraction.

D2 :

- ECCF 1 et Gréalou 1, Puybrun Tauriac 1, PPFC 2 n'ont pas renvoyé le document ou n'ont pas déclaré d'éducateur pour cette équipe, ils sont considérés en infraction pour ces équipes.
- Pour les équipes de Livernon 1, Ent. Vallée du Lot 1, ESLG 2, Figeac Capdenac 3, Lacapelle Cahors 1, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, ces équipes sont donc en infraction.

D1F :

- Les clubs de Lissac et Mouret et de Ent. Bouriane FC n'ont pas renvoyé le document, ils sont considérés en infraction pour ces équipes.
- Pour les équipes de l'Elan Marivalois, AS Livernon et de Ségala Foot, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis, ces équipes sont donc en infraction.

U 17 D1 :

- Ent. Bouriane FC n'ayant pas renvoyé le document est considéré en infraction pour cette équipe.

U15 D :

- Ent. Bouriane FC n'ayant pas renvoyé le document est considéré en infraction pour cette équipe.

- Pour les équipes de Ent. Afbf/Uspt 1 et 2, ESLG 1 et 2, Gcpvdo 2 et Glfc46 2, l'éducateur déclaré n'a pas le diplôme requis ou bien le club n'a pas déclaré d'éducateur. Le club est donc en infraction pour ces équipes.

U16 F D1

- Les clubs de Cahors FC et ESLG, n'ayant pas donné de responsables pour ces équipes sont considérés en infraction pour ces équipes.
- Pour les équipes de Cazals-Montclera, Figeac Capdenac QFC, Valroc&Fchq 1 : les éducateurs déclarés n'ont pas le diplôme requis, ils sont donc en infraction pour ces équipes.
- L'éducateur de FCLF est en doublon avec les U17D, il ne peut donc pas couvrir la catégorie U16FD1, club en infraction pour cette équipe.

U13 :

- Les clubs de Ent. Bouriane FC (manque 2 éducateurs) et de Marivalois (manque 1 éducateur pour l'équipe 2) n'ayant pas communiqué de nom d'éducateur sont considérés en infraction pour ces équipes.
- Le club de Figeac CQFC a un éducateur dont le diplôme ne correspond pas au diplôme requis, club en infraction pour une équipe.
- Le groupement GCPVDO et le club de Labastide Murat ont deux éducateurs dont le diplôme ne correspond pas au diplôme requis, donc club en infraction pour 2 équipes.
- Le Groupement Valroc&Fchq a déclaré 2 éducateurs parmi les 5 donnés qui sont en doublon avec les U11, donc club en infraction pour 1 équipe (sur les 4 équipes engagées).

U13 F :

- Le club de FC Lalbenque-Fontanes n'a pas donné de nom d'éducateur pour cette équipe, donc club en infraction pour cette équipe.

U 11 :

- Le club de Ent. Bouriane FC n'ayant pas renvoyé le document, (manque 2 éducateurs) le club est considéré en infraction pour ces équipes.
- Il manque 1 éducateur à Elan Marivalois 2 et à Lacapelle Cahors 2, donc le club est en infraction pour ces équipes.
- Les clubs de Livernon, Cahors FC, Causse Sud, Cazals-Montcléra, Figeac Capdenac QFC, Lalbenque Fontanes et Psvd'Olt, ont un éducateur qui n'a pas le diplôme requis, donc ces clubs sont en infraction pour une équipe.

U9F-11F :

- Les clubs de Biars Bretenoux, Cahors FC, Bouriane FC, Valroc Foot n'ont pas communiqué de nom d'éducateur, ils sont considérés en infraction pour cette équipe.

U9 :

- N'ont pas renvoyé le document, sont donc considéré en infraction les clubs de Ent. Bouriane FC et Mayrinhac pour cette catégorie.
- Manque 1 éducateur aux clubs de Bégoux Arcambal, Cahors FC, Entente Ségala Foot, Fchq, Figeac Capdenac QFC, Valroc, Lalbenque Fontanes (l'éducateur déclaré est en doublon avec les U9F-U11F)
- Manque 2 éducateurs : ESLG, FC Causse Sud
- Manque 4 éducateurs : Elan Marivalois

U7 :

- Le club de Ent. Bouriane FC (manque 2 éducateurs), et le club de Mayrinhac (manque 1 éducateur) n'ayant pas renvoyé le document ils sont considérés en infraction.
- Pour les clubs suivants il manque l'éducateur ou le diplôme n'est pas conforme au diplôme requis : Causse Sud (2 éducateurs), Elan Marivalois (1 éducateur), Ent. Vallée du Lot (1 éducateur), Ent. Ségala foot (1 éducateur), Eslg (1 éducateur), Figeac Capdenac QFC (1 éducateur), FC Lalbenque-Fontanes (1 éducateur), AS Montcabrier (1 éducateur), St Cyprien-Montcuq (1 éducateur), ces clubs sont considérés en infraction dans cette catégorie.